

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

MODIFICATION DU TABLEAU DES ADJOINTS. APPROBATION

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le six avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cases à M Roscop
Mme Laplace à M Roscop
Mme Vaccaro à Mme Picard
M Bessière à Mme Courrèges
Mme Guillot à M Hélaudais

Secrétaire de séance : Mme Juliette Feytout-Perez.

La séance est ouverte,

Délibération du : 6 avril 2022
Rendue exécutoire le : 8 avril 2022
Publiée le : 8 avril 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 6 avril 2022

MODIFICATION DU TABLEAU DES ADJOINTS. APPROBATION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4 ; L 2122-7-1 précisant qu'en cas de vacance, quand il y a lieu de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant ; L 2122-7-2 ; L 2122-10 et L 2122-15.

Vu la délibération DG20_043 en date du 4 juillet 2020 portant élection des adjoints au Maire.

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire dont la démission a été acceptée par Madame la Préfète, par courrier reçu le 21 mars 2022.

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint.

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Il vous est proposé de procéder à l'élection du 13ème adjoint au vote à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1 : Décide que l'adjoint à désigner occupera le 13ème rang du tableau des adjoints.

Article 2 : Procède à la désignation du 13ème adjoint au Maire par vote à main levée après accord de l'ensemble des élus présents.

Est candidat : Monsieur Pascal Tartary

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Tartary Pascal	29	Vingt-neuf

Article 3 : Monsieur Pascal Tartary est élu en qualité de 13ème adjoint au Maire.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **29 POUR, 0 CONTRE et 10 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 6 avril 2022

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_033
Date de la décision :	2022-04-06 00:00:00+02
Objet :	MODIFICATION DU TABLEAU DES ADJOINTS. APPROBATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.2 - fixation du nombre d'adjoints
Identifiant unique :	033-213304496-20220406-DG22_033-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220406-DG22_033-DE-1-1_0.xml	text/xml	912
Nom original :		
DG22_033.pdf	application/pdf	269377
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220406-DG22_033-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	269377

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2022 à 14h06min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2022 à 14h06min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2022 à 14h06min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2022 à 14h11min10s	Reçu par le MI le 2022-04-08